



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 16 février 2024 par le Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté royal du 8 juillet 1970 portant règlement général des taxes assimilées aux impôts sur les revenus', portant le numéro 75.662/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 16 février 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.